

2AAZ ENERGIE SASU
Au capital de 30 000,00 Euros
Siège social:
64 Rue Belle de Mai
13003 Marseille 3e Arrondissement (France)
880 171 525 R.C.S. Marseille

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 19 Février 2026,

La société DJICO LTD, société de droit britannique, immatriculée au Cardiff sous le numéro 15678342, dont le siège social est sis 20 Wenlock Road, N1 7GU London, England (Royaume-Uni), représentée par Mr OMAR DJAMA Ayanleh, en sa qualité d'associé unique détenant la totalité des 30 000 actions composant le capital social de la société 2AAZ ENERGIE SASU,

DÉCIDE ce qui suit :

PREMIÈRE DÉCISION

-Prise d'acte de la radiation définitive de la société DJICO SAS, immatriculée au rcs de Marseille sous le n° 920 090 164, survenue le 11 juin 2024 suite au transfert effectif de son siège social au 25 avril 2024 vers 20 Wenlock Road, N1 7GU London, England (Royaume-Uni). Ainsi que du changement de dénomination et de forme juridique de ladite société, désormais dénommée DJICO LTD (n° 15678342 Cardiff).

DEUXIÈME DÉCISION

La société DJICO LTD, est confirmée dans ses fonctions de président de la société 2AAZ ENERGIE SASU, avec l'ensemble des pouvoirs attachés à cette fonction, pour une durée indéterminée et selon les mêmes modalités que précédemment.

TROISIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal, à titre principal à Mr OMAR DJAMA Ayanleh, pour accomplir toutes formalités requises pour la modification et l'obtention du nouveau kbis rectifié.

Fait à Marseille, le 19 Février 2026.

L'associé unique:

DJICO LTD

représentée par Mr OMAR DJAMA Ayanleh

